■ MH 17 / DOLMEN DIT LA PIERRE LEVÉE / BOUGON / 4.2 KM DE LA ZIP





Photo 75 : Vue tronquée par la végétation en direction de la ZIP

Degré d'ouverture sur le paysage : Le dolmen est situé sur le bord d'une route communale entre Exoudun et Bougon et fait l'objet de quelques aménagements (panneau d'information) à destination du public. Les vues en direction de la ZIP sont tronquées par la succession de haies bocagères qui s'interposent entre l'observateur et le site d'étude.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE





prégnance visuelle pressentie de la ZIP.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE







Photo 77 : Aux abords du dolmen les vues sont ouvertes en direction de la ZIP

Degré d'ouverture sur le paysage : Le dolmen s'inscrit en limite de parcelle agricole, à l'interface avec un secteur pavillonnaire. Une haie d'arbres de hauts jets marque la limite entre les deux espaces et dissimule le dolmen des regards. A noter qu'aucun chemin ne permet d'accéder au pied du dolmen. Depuis les abords du monument historique, les vues sont larges et profondes offrant des perceptions ouvertes vers la ZIP.

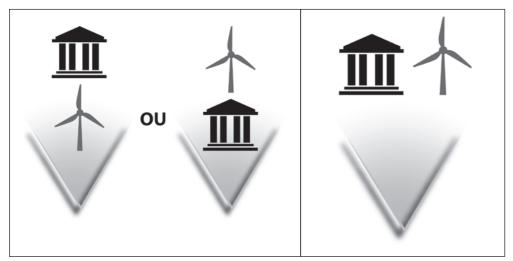
> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE



■ COVISIBILITÉ

La covisibilité directe ou indirecte s'évalue par l'impact potentiel d'un parc éolien sur un monument protégé depuis l'aire de mise en valeur¹ du monument. Ce sont principalement des églises dont le clocher constitue un élément identifiable dans le paysage et qui émerge régulièrement des silhouettes de bourg. La concurrence visuelle avec des éoliennes peut alors être impactante dans la lecture du paysage. Cette situation peut également s'observer pour des abbayes, des châteaux ou tout autre élément bâti dont la silhouette est suffisamment importante et identifiable dans le paysage.

Dans l'aire d'étude rapprochée, 5 monuments historiques sont concernés par un risque de covisibilité directe ou indirecte avec le site d'implantation potentiel du projet éolien.



Covisibilité directe : les éoliennes se superposent avec le monument (avant ou après)

Covisibilité indirecte : les éoliennes sont visibles dans un même angle de vue (dans la limite d'un angle d'observation de 60°)

FIGURE 64 : SCHÉMATISATION DES PRINCIPES DE VISIBILITÉ - COVISIBILITÉ DIRECTE - COVISIBILITÉ INDIRECTE

L'aire de mise en valeur d'un monument correspond à la zone où l'édifice, ou une partie de l'édifice, est visible et identifiable. Par exemple, dans le cas d'une église protégée, une route panoramique présentant une vue plongeante sur une silhouette de bourg depuis laquelle le clocher émerge fait partie de l'aire de mise en valeur de l'église. Un monument peut avoir une aire de mise en valeur de plusieurs kilomètres.



PHOTO 78: SITUATION DE COVISIBILITÉ DIRECTE ENTRE L'ÉGLISE ET LA ZIP DEPUIS LA RD 611

■ 13 / EGLISE ST-HILAIRE / ROUILLÉ / 10 KM DE LA ZIP



Degré d'ouverture sur le paysage : Depuis la RD 611 entre Lusignan et Rouillé, une situation de covisibilité directe a été relevée. En effet, l'église et la ZIP se situent parfaitement dans l'axe de la route. Bien que des éoliennes soient d'ores-et-déjà visibles en arrière-plan avec une forte prégnance visuelle, la sensibilité demeure forte du fait de la fréquentation et de l'orientation de l'axe routier.

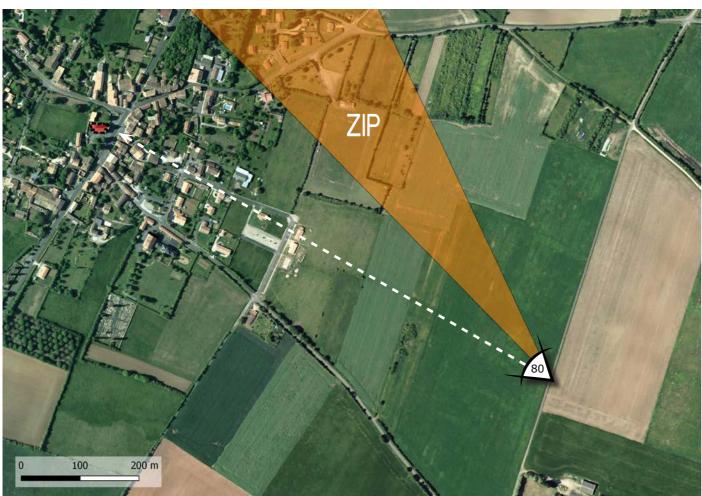
> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE



PHOTO 79 : Vue en direction du bourg de Rouillé depuis la RD 611



92



Degré d'ouverture sur le paysage : Depuis les environs du Moulin de Brieuil, les vastes parcelles cultivées offrent un dégagement visuel et un panorama sur le bourg de Chenay dont le clocher est bien visible. Depuis ce point de vue, une situation de covisibilité indirecte a été relevée entre l'église et la ZIP qui se positionne à droite du bourg. Les éoliennes du parc de Soudan-Énergies et celles du parc de Pamproux sont d'ailleurs visibles. Les perceptions visuelles en direction de la ZIP sont tronquées par la végétation et la prégnance visuelle est atténuée par la distance d'éloignement.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE



PHOTO 81 : EGLISE NOTRE-DAME DE SOUVIGNÉ







Degré d'ouverture sur le paysage : Le château de Reigné présente un risque de covisibilité directe depuis une route communale sur le versant opposé du vallon de l'Hermitain. La ZIP s'inscrit à gauche du château, partiellement tronqué par le boisement qui le borde atténuant alors la prégnance visuelle pressentie du projet. Les éoliennes du parc de Souvigné (situées à environ 3,5 km de l'observateur) se détachent dans le paysage.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE



Photo 83 : Château de Reigné



Photo 82 : Vue en direction du château de Reigné - la ZIP est tronquée par un boisement dense à l'arrière-plan; l'horizon est déjà empreint du motif éolien



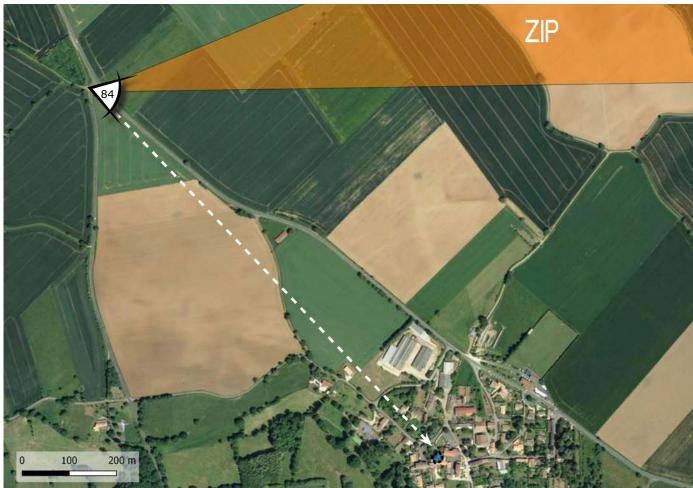




Photo 84 : Vue en direction de la ZIP et de Souvigné depuis la RD 10

Degré d'ouverture sur le paysage : La RD 10, qui longe la vallée de la Sèvre Niortaise, offre des vues larges et profondes. Dans l'axe de la route, on apperçoit la silhouette du bourg de Souvigné dans laquelle un oeil averti peut discerner le temple protestant. Ce dernier présente un risque de covisibilité indirecte avec la ZIP qui prend place à l'horizon dans le prolongement des éoliennes existantes. Compte-tenu de la distance d'éloignement, de la vitesse de déplacement et de la faible visibilité de l'édifice, la sensibilité est faible.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

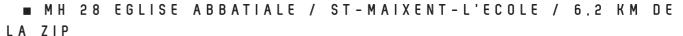






Photo 85 : Vue en direction de la ZIP et de l'église abbatiale

Degré d'ouverture sur le paysage : L'entrée nord de St-Maixent-l'Ecole par la RD 24 ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble sur la ville mais laisse entrevoir la flèche du cloher de l'église abbatiale. Cette dernière émerge discrètement du tissu bâti. La ZIP s'inscrit quant à elle dans l'axe de la route avec une faible prégnance visuelle pressentie du fait de la distance d'éloignement et de la présence de nombreux masques visuels entre l'observateur et la ZIP.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

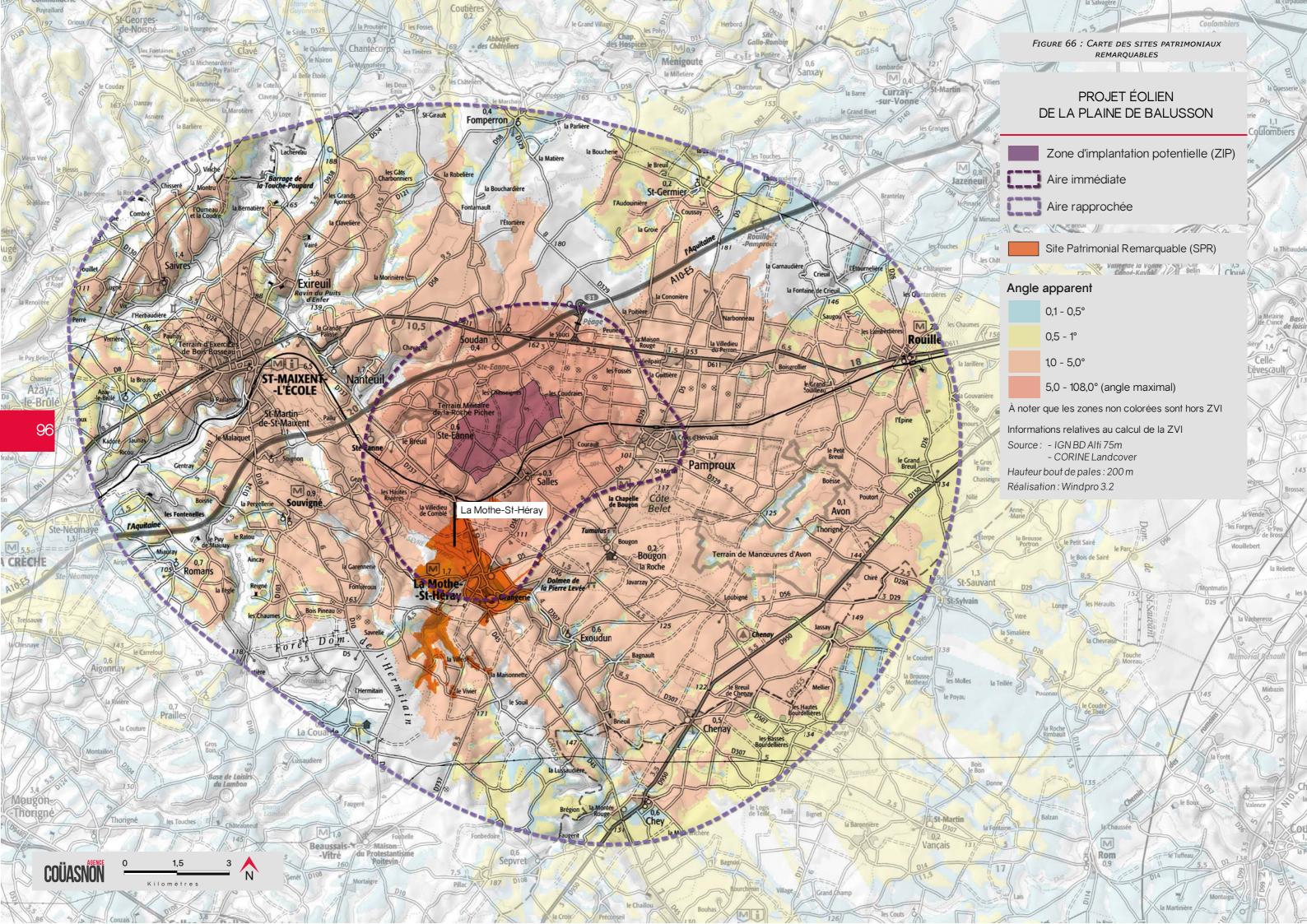


2.1.2. Synthèse de la sensibilité des monuments historiques

N°	MONUMENT	ELEMENTS PROTÉGÉS	PROTECTION	COMMUNE	DÉPARTEMENT	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	SENSIBILITÉ RISQUE DE VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ RISQUE DE COVISIBILITÉ
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE									
13	Église Saint-Hilaire	Le choeur et le transept	Partiellement Inscrit	Rouillé	VIENNE	10,0	En ZVI	Nulle	Forte
14	Temple protestant	Temple, y compris son décor intérieur	Inscrit	Rouillé	VIENNE	9,9	En ZVI	Nulle	Nulle
15	Groupe de six tumuli	Tumuli	Classé	Bougon	DEUX-SEVRES	3,2	En ZVI	Forte	Nulle
16	Eglise Saint-Pierre	Eglise, sauf parties classées ; Clocher et façade Ouest	Partiellement Classé-Inscrit	Bougon	DEUX-SEVRES	3,7	En ZVI	Faible	Nulle
17	Dolmen dit La Pierre Levée	Dolmen	Classé	Bougon	DEUX-SEVRES	4,2	En ZVI	Modérée	Nulle
18	Logis de Boissec	Le pigeonnier, en totalité	Inscrit	Exoudun	DEUX-SEVRES	5,1	En ZVI	Nulle	Nulle
19	Dolmen	Dolmen	Classé	Exoudun	DEUX-SEVRES	5,2	Partiellement en ZVI	Faible	Nulle
20	Logis de Brieuil	Logis	Inscrit	Chenay	DEUX-SEVRES	7,6	En ZVI	Nulle	Nulle
21	Eglise Notre-Dame	Porte latérale du 12e siècle ; Eglise sauf partie classée	Partiellement Classé-Inscrit	Chenay	DEUX-SEVRES	9,1	En ZVI	Nulle	Modérée
22	Temple protestant	Façade d'entrée	Inscrit	Chenay	DEUX-SEVRES	9,3	En ZVI	Nulle	Nulle
23	Maison dite Logis des Foucault	Maison	Inscrit	Sepvret	DEUX-SEVRES	9,3	Hors ZVI	Nulle	Nulle
24	Château de Reigné	Façades et toitures du château et des trois ailes de communs bordant la cour ; puits avec sa ferronnerie ; fuie	Partiellement Inscrit	Souvigné	DEUX-SEVRES	6,7	En ZVI	Nulle	Modérée
25	Temple protestant	Temple, y compris son décor intérieur	Inscrit	Souvigné	DEUX-SEVRES	4,9	Partiellement en ZVI	Nulle	Faible
26	Dolmen dit de la Croisonnière	Dolmen	Classé	Nanteuil	DEUX-SEVRES	3,5	En ZVI	Modérée	Nulle
27	Porte Châlon	Porte	Classé	Saint-Maixent-l'Ecole	DEUX-SEVRES	6,4	En ZVI	Nulle	Nulle
28	Eglise Abbatiale	L'ancienne abbaye en totalité, comprenant l'église et son parvis, l'enclos monastique et tous les bâtiments qu'il renferme, les vestiges enfouis de l'église Saint-Saturnin, ainsi que le sol des toutes les parcelles pouvant receler des vestiges archéologiques	Classé	Saint-Maixent-l'Ecole	DEUX-SEVRES	6,2	En ZVI	Nulle	Faible
29	Ancienne abbaye, actuellement Caserne Canclaux	L'ancienne abbaye en totalité, comprenant l'église et son parvis, l'enclos monastique et tous les bâtiments qu'il renferme, les vestiges enfouis de l'église Saint-Saturnin, ainsi que le sol des toutes les parcelles pouvant receler des vestiges archéologiques	Classé	Saint-Maixent-l'Ecole	DEUX-SEVRES	6,1	En ZVI	Nulle	Nulle
30	Vestiges de l'église Saint-Saturnin	Chevet ; crypte ; partie de la nef romane ; reconstructions et adjonctions gothiques	Partiellement Inscrit	Saint-Maixent-l'Ecole	DEUX-SEVRES	6,2	En ZVI	Nulle	Nulle
31	Ancienne église Saint-Léger	Crypte	Patiellement Classé	Saint-Maixent-l'Ecole	DEUX-SEVRES	6,2	En ZVI	Nulle	Nulle
32	Château de l'Herbaudière	Logis, y compris le décor 19e siècle du salon ; communs ; cour	Partiellement Inscrit	Saivres	DEUX-SEVRES	8,6	Hors ZVI	Nulle	Nulle
33	Ancien prieuré Saint-Barthélémy	Restes du cloître, situé près de l'église ; Eglise	Partiellement Inscrit	Azay-le-Brûlé	DEUX-SEVRES	9,3	En ZVI	Nulle	Nulle







2.2. LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

Au sein de l'aire d'étude rapprochée, seule la commune de La Mothe-Saint-Héray est concernée par un périmètre de protection au titre des SPR.

Le périmètre de protection s'étirant également au sein de l'aire immédiate, l'analyse de la sensibilité du SPR sera réalisée dans la partie dédiée à l'aire la plus proche de la ZIP.



Photo 86 : Silhouette du bourg de La Mothe-Saint-Héray et parc éolien de Soudan-Énergies

